

CR de la réunion du CA de l'ACLF du 11 Mai 2016

Lieu : Hôpital St Antoine à PARIS - Salle de réunion 6ème étage – bâtiment Robert André.

Heure : 10h30-17h

Présents : F VIALARD, A MONCLA, A VALENT, D PENTHER, I LUQUET, P KLEINFINGER, MA BELAUD-ROTUREAU, M DOCO, C SARRAUSTE, C BILHOU-NABERA, C COUTTON

Excusée : N AUGER

1. Validation PV AG 27 11 2015

PV du 27 11 2015 : valider à l'unanimité des présents.

2. GFCO et statuts ACLF

Ce point a été discuté lors de la réunion de la FFGH pendant les Assises de Génétique de Lyon. Etienne Rouleau était invité pour présenter son souhait d'avoir une association GFCO individualisée de l'ACLF.

Le bureau de la FFGH a validé le projet du GFCO.

Lors de la dernière réunion téléphonique de l'ACLF, le bureau a proposé d'intégrer un membre du GFCO via un statut de membre invité.

Le terme de membre associé est préféré à membre invité. Ce membre sera désigné par le GFCO et ne doit pas nécessairement être membre de l'ACLF.

Les statuts de l'ACLF doivent être modifié sur le statut des membres associés et notamment il faut supprimer le dernière phrase de l'article 8 : « Ils ne peuvent pas siéger au CA... »

Ceci doit être voté en assemblée générale en Novembre pour entériner la décision.

3. Congrès de Montpellier et choix des résumés

Cf. présentation de Cyril sur le sujet (à fournir en annexe)

Le repas la veille (Lundi soir) est proposé aux membres CA et éventuellement aux conférenciers présents.

Le repas du Gala de l'ACLF se déroulera au « Bains de Montpellier ». 100 personnes maximum. Les orateurs seront invités au gala par l'ACLF..

L'ACLF prendra en charge les inscriptions et les hébergements pour les membres du CA.

La date limite de soumission des résumés est le 1er Juillet sans aucune prolongation possible. Il est nécessaire de demander à MCO un accès par code sur leur site pour récupérer directement es résumés et que ceux-ci soient anonymisés avant la review par les experts. Le choix des résumés doit se faire lors de la réunion du CA prévue le 11 Aout. Pour les membres qui ne seront pas là, ils devront fournir leur choix par mail avant la réunion. Les notes sont échelonnées entre 1 à 4 : 4 = à sélectionner pour oral ; 3 = à discuter pour oral ; 2 = sélectionné pour poster ; 1 = résumé rejeté.

Il faudra laisser la possibilité de s'inscrire sur place au congrès. Tarif à définir (300 euros ?)

Ce sera à Franck Pellestor d'envoyer les courriers aux auteurs des résumés sectionnés.

Franck Pellestor doit contacter les modérateurs pour chaque session (1 local et 1 membre du bureau). Proposition pour les membres du bureau :

Session 1 : Chrystèle BN

Session 2a : François V

Session 2b : Nathalie A (la session va dépasser le temps prévu, à annoncer par le modérateur)

Session 3 : Marc-Antoine BR

Session 4 : Pascale K

Session 5 : Anne M

Il faudra demander aux orateurs s'ils acceptent de donner leur présentation en pdf ainsi que de faire des résumés avant le début du congrès.

Flash d'actualité DPNI : Il faut définir d'urgence les orateurs. Charles C se charge de contacter une personne de l'HAS

Prix poster : 4 prix de 500 euros dont un prix onco « Jerome Couturier »

Formation DPC possible lors du congrès. Elle sera organisée sur la session 3. Il faudra demander aux orateurs de faire 4-5 questions par présentations d'ici Mi-Aout.

Les membres du CA seront dans le même hôtel que les orateurs invités.

La plaquette est faite et transmise à Charles. Il faudra la diffuser au maximum et aux associations potentiellement intéressées par les thèmes du congrès ex : SALF (François)

4. Renouvellement du bureau

Membres ACLF : 12 (dont 2 membres de droit) + 1 (membre associé, GFCO)

Membres sortants (fin de mandat) : Pascale K, Nathalie A, Marc-Antoine BR, Dominique P, Alexander V

Donc 5 nouveaux membres à élire.

Membres sortants qui souhaitent se représenter : Pascale K, Nathalie A, Dominique P, Marc-Antoine BR.

Tous les candidats doivent faire une profession de foi et joindre une photo à leur candidature.

La candidature est à poser avant le 31 Juillet à Cyril SdM.

Le vote aura lieu du 15 Aout au 18 Septembre 2016.

Il faudra faire un appel à candidature sur liste de diffusion de l'ACLF.

5. Journée Thématique

Annulée pour cause de grève, elle sera reconduite : proposition le 7 décembre 2016. Martine contacte JMD pour réserver un amphi.

6. Nomenclature

Dossier RIHN A070 déposé par la GFCH : FISH métagénétique sur prélèvement fixés en dehors de ce qui est déjà pris en compte par la nomenclature anapath : HR2, n-myc et papilloma.

7. Statut de l'ACLF et règlement intérieur

Il faudra rajouter « si nécessaire » sur la partie concernant l'obligation de définir un règlement intérieur dans les statuts.

Il faut enlever le GFCO des groupes de travail (activité principale) sur le site de l'inscription à l'ACLF, de même que supprimer « cytogénétique animale, végétale » et rajouter un item « Autre ».

Il a été décidé de garder l'adresse de l'ACLF sur la faculté de médecine mais il faudra prévoir de demander un transfert/suivi de courrier vers une autre boîte postale qui reste à définir.

Le renouvellement du domaine eacfl a été fait: facture de 82 EUROS 08 à Amen (payée par JMD)

8. Congrès de St Malo 2018

Le lieu du congrès de 2018 est confirmé par le bureau, martine va confirmer auprès de Mme Fontaine : ST MALO dates des 13 AU 15 septembre 2018 avec l'ATC. Marc Antoine et Martine vont faire un tableau pour lister les prestataires pour la gestion des inscriptions et pour la gestion des abstracts (cf tableau des prestations établi par cyril).

Le choix sera établi par le bureau. Faire un tableau des actions à mener pour l'organisation.

9. FST de Biologie Génétique (cf schéma à joindre en annexe)

Damien mandaté pour rédiger la maquette du DES de Génétique Médicale.

On attend la décision du ministre via Benoit Schlemmer (vu avec Damien Sanlaville président du collège de génétique, Philippe Vago président du CNU d'Histologie, Embryologie, Cytogénétique, Elisabeth Tournier-Lasserre présidente du CNU de génétique et Jean Louis Guéant, Dominique Porquet, Hervé Guy, Benoit Arveiler président de l'ANPGM, Dominique Vidaud)

Marc Antoine Belaud Rotureau président du collège des Histologistes est informé.

La FST a pour objectif d'être une formation spécialisée transversale regroupant biologistes médicaux et généticiens sur des activités partagées.

DES de Biologie Médical : dans son format actuel, il n'a pas assez de semestres pour permettre de former un cytogénéticien avec agréments.

La FST commune doit se dérouler sur une 5^{ème} année (internat de 5 ans ou année post internant ?) ou durant la 4^{ème} année d'internat.

La génétique hématologique est abordée dans le module « Hémato Immuno » du DES de BM mais ce n'est pas très clair.

10. Organisation du groupe FISH

- Martine souhaite créer un groupe de travail FISH car les modalités et recommandations pour l'interprétation sont mal définies surtout pour le DPI. Il faut donc inclure un nouveau chapitre dans le guide de bonnes pratiques. François propose de coordonner le groupe FISH DPI (Fish + reproduction). Charles envoie un message à l'ensemble des membres de l'ACLFBut préciser les guides de bonne pratique de la FISH. Plusieurs sous-groupes possibles:

- Groupe sperm fish (kamran Moradkhani, trousseau, franck Pellestor ?) ;

- Groupe DPI (Serge Romana , Cédric Lecaignec , François Vialard, Charles Coutton ?)

- Groupe CST avec relecture du GBP pour étoffer le chapitre FISH (interphasique et métagasique etc...) (P Kleinfinger ?)

Au final François Vialard se propose pour coordonner un groupe «gamète/embryo/FISH»

A VALENT propose de transmettre des remarques au comité de rédaction de l'ISCN pour la rédaction des polysomies.

11. Validation des nouveaux membres

Valère Cacheux. Il faut suivre la procédure pour être enregistré dans la base.

12. Projet Bionucal (PK)

Perte de vitesse suite au démarrage du DPNI. Peu d'adhésion des gynécos et des généticiens.

13. EEQ

Les audits sont en cours, il reste la revue de direction et une entrevue technique avec Médifirst proposée le 26 juillet.

Le contrat d'assurance auprès d'Allianz est relancé (F Vialard).

Il faut envoyer le contrat EEQ aux labos participants.

Il est proposé de motiver les experts par une inscription gratuite au congrès si participation 2 dernières années.

14. Atlas

Dominique donne quelques informations. JL Huret semble rester le seul acteur pour mettre à jour la base. La décision de reconduire le financement devra être discuté lors de l'AG de Montpellier.

15. COMITE Scientifique de l'ABM :

Pascale a fait un résumé et propose de motiver plus ardemment les projets de cytogénétique.

16. HAS et volet sur le DPNI

Charles reste notre interlocuteur auprès de l'HAS pour le dossier DPNI. La première réunion est prévue le 24 MAI.

17. Proposition de secrétaire

Projet d'embaucher une secrétaire pour la gestion de la partie administrative de l'ACLF et pour l'organisation du congrès.

Tarif suite à un premier devis: 17,5 euros de l'heure.

Il faudrait la rencontrer et lui proposer des activités à la tâche (ex : rédaction du bulletin, préparation du plan d'action de la préparation des congrès et mise en place au niveau des organisateurs de ce plan : ex timing des différents messages et appels à lancer.)

Prochaine réunion le 11 AOUT.

D'ici la prévoir une réunion téléphonique pour la FST.

Définir en urgence la session flash actualité « DPNI » du congrès de Montpellier.